



CERTIFICATS PROFESSIONNELS

Réussir son insertion professionnelle

Finalité de l'action

Le certificat professionnel est la reconnaissance d'un savoir-faire dans un domaine professionnel défini à travers une certification délivrée par le Cnam.

Public concerné

Les certificats professionnels sont accessibles à tous les publics de niveau bac et infra bac. Ils s'adressent aux personnes à la recherche d'une qualification délivrée par une formation courte.

Objectifs de la formation

Les certificats professionnels permettent de valoriser des compétences par l'acquisition d'une certification. De plus, la réalisation d'un stage pratique en entreprise est un tremplin vers l'emploi.

Principaux certificats

Le Cnam Ile-de-France délivre 18 certificats professionnels dont :

- Assistant(e) comptable
- Assistant(e) PME/PMI
- Assistant(e) administratif
- Chargé(e) d'information, d'accueil et d'orientation
- Attaché(e) commercial
- Vendeur conseiller en magasin
- Technicien(ne) de maintenance micro réseaux et internet
- Programmation de sites web
- Technicien(ne) développement applications informatiques
- Programmeur d'applications mobiles
- Accompagnant professionnel de la personne âgée
- animateur prévention et conditions de travail

Durée de la formation

La formation se déroule en journée sur une période de 3 mois suivie de 3 mois de stage pratique en entreprise. La formation théorique se déroule du lundi au vendredi, hors mercredi.

Modalités de validation

Les certificats professionnels sont constitués de modules d'enseignement. Chaque enseignement fait l'objet d'une notation sur 20. Les certificats professionnels sont obtenus aux conditions suivantes :

- avoir une moyenne générale de 10/20 sans note inférieure à 8/20
- avoir effectué un stage pratique tutoré en entreprise d'une durée de 3 mois donnant lieu à un rapport noté

Ils constituent une passerelle vers d'autres diplômes. C'est une première étape vers l'acquisition des titres RNCP de niveau III.

Michel ARULANANTHAM, bénéficiaire

« Cette formation m'a permis de trouver un stage. Mon employeur aimerait m'embaucher en CDI si je travaille correctement et avec sérieux durant cette période de stage. »

Tcharchana RAVEENTHIRAN, bénéficiaire

« Le management est une matière très importante pour la suite de mon parcours professionnel. »

3 mois de formation

3 mois de stage pratique

300 heures de formation

64 : nombre de bénéficiaires

18 certificats professionnels